

INFORMATIONS / REGLEMENT

Run and Bike Relai par équipe de 2 concurrents

Date : 25 septembre 2011

Heure de départ de la course : 9h30

Lieu : Berru (51) à 10 km au nord-est de Reims
Terrain de sport

Distance totale :

environ 18 km exclusivement en forêt et chemins de vigne.

Principe de l'épreuve :

Run and bike par équipe de deux concurrents. 3 catégories sont distinguées : hommes, femmes et mixtes.

Un des concurrents est à pied, l'autre en VTT. Le coureur prend le départ pour réaliser (seul) une boucle d'environ 2 km. Il passe le relai au vététiste qui part (seul) pour une boucle d'environ 5 km. Les deux concurrents réalisent ensuite une boucle d'environ 11 km en run and bike.

Règles de course :

Les relais run and bike entre les deux concurrents sont totalement libres, cependant les équipiers doivent pouvoir se voir tout au long du parcours. Un seul concurrent à la fois est autorisé à monter sur le vélo.

Le dossard doit être porté de manière visible. Les deux équipiers doivent passer la ligne ensemble.

Matériel obligatoire :

1 VTT par équipe, 1 casque par concurrent

Les deux équipiers portent le casque en permanence (sauf pour la première boucle pédestre).

Inscription :

Le montant est de 15 euros par équipe (20 euros le jour de l'épreuve). Les inscriptions se font soit par courrier avant le 22 septembre, soit sur place le jour même à partir de 8 heures.

Le retrait des dossards a lieu au terrain de sport de Berru à partir de 8 heures, et jusqu'à 15 minutes avant le départ (soit 9h15).

Bulletin d'inscription à télécharger et à renvoyer à :

TRAIL AVENTURES

2, rue d'Ormesson
51100 Reims

accompagné d'un chèque de 15 euros à l'ordre de Trail Aventures et d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du run and bike* en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ; ou d'une photocopie de licence sportive* en cours de validité.

Inscriptions autorisées pour les personnes nées en 1995 et avant. Pour les mineurs, joindre une autorisation parentale.

★ acceptés pour un sport en rapport avec l'activité : course à pied, cyclisme, vtt, triathlon, course d'orientation...

Récompenses : lot pour tous les concurrents. Les 3 premiers de chaque catégorie (H/F/M) récompensés.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence, les non licenciés doivent s'assurer personnellement.

Les participants cèdent leur droit à l'image aux organisateurs et à leurs partenaires.

Pour toute question : betheny@trail-aventures.fr
ou 06 29 53 31 55



www.trail-aventures.fr

Informations complémentaires :

Il est conseillé aux coureurs d'avoir une ceinture, un porte bidon ou une poche à eau avec boisson et alimentation en quantité suffisante.

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les parcours en fonction de différentes contraintes (autorisations, météo,...).

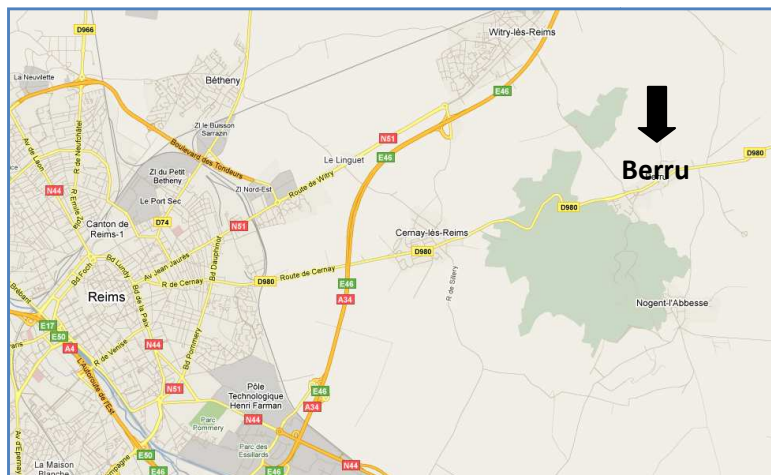
Les distances prévues sont approximatives et susceptibles de changements.

Respect de l'environnement :

Les participants s'engagent à ne rien jeter sur le parcours tout comme les organisateurs s'engagent à retirer le marquage des parcours (rubalise et peinture temporaire) à l'issue de l'épreuve.

Solidarité entre les coureurs :

Les participants s'engagent à apporter une aide aux autres coureurs rencontrant des difficultés.



en venant de Reims, prendre direction Luxembourg



3^{ème} RUN & BIKE

DU MONT DE BERRU

25 SEPTEMBRE 2011



INFORMATIONS / REGLEMENT

